



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
16 mars 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité en date du 6 avril 1999, où le Conseil me priait de le tenir périodiquement informé et de lui soumettre un rapport tous les 90 jours sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

2. Les membres du Conseil se souviendront qu'après mon dernier rapport, daté du 29 septembre 2000 (S/2000/920), j'ai présenté un exposé au Conseil le 29 novembre, lors de la séance publique tenue pour examiner les progrès du processus de consolidation de la paix après le conflit en Guinée-Bissau et les obstacles à ce processus. Après cette séance, il a été convenu que mon rapport suivant au Conseil serait présenté à la fin de mars 2001.

3. Dans la déclaration du Président adoptée le 29 novembre (S/PRST/2000/37), le Conseil a souligné qu'il importait que toutes les parties continuent de coopérer en vue de consolider une paix durable en Guinée-Bissau et demandé aux membres de l'ancienne junta militaire de se soumettre pleinement aux institutions civiles. Le Conseil a aussi réaffirmé qu'une importante assistance internationale était indispensable pour promouvoir le développement durable du pays.

4. Le présent rapport couvre l'évolution de la situation depuis cette séance, en se concentrant sur les efforts déployés par le Gouvernement, à la suite de la

tentative ratée de coup d'État menée par feu le dirigeant de l'ancienne junta militaire, pour préserver et renforcer les institutions démocratiques naissantes du pays face aux problèmes persistants auxquels il se heurte à l'intérieur et à l'extérieur. On y souligne également le rôle et les activités du BANUGBIS dans la facilitation des initiatives de consolidation de la paix dans le pays.

#### II. Évolution de la situation politique

5. Bien que l'opposition directe à l'ordre constitutionnel de la part des militaires semble avoir notablement diminué, la situation générale dans le pays est devenue plus instable.

6. Dans l'arène politique, les frictions et les désaccords au sein du gouvernement de coalition se sont intensifiés, ce qui a débouché sur la démission en masse, le 23 janvier 2000, de tous les membres du Parti de la résistance de Guinée-Bissau (RGB), qui avait formé la coalition avec le Parti du renouveau social (PRS) du Président Kumba Yala. Par la suite, la nomination par le Président Yala d'un cabinet composé de membres du PRS minoritaire a créé une nouvelle incertitude politique, car ce parti ne dispose pas de la majorité parlementaire nécessaire pour gouverner seul.

7. Après les combats entre des factions rivales du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), mouvement séparatiste dans le nord-ouest du pays, le Gouvernement, se réclamant de la nécessité de protéger l'intégrité territoriale de la Guinée-Bissau, a

lancé une offensive militaire contre le MFDC. L'affrontement armé qui s'est ensuivi a instauré une situation sécuritaire tendue dans la zone frontalière et a valu au Gouvernement, déjà affaibli par des crises internes, d'être de nouveau fortement critiqué.

8. Au cours des quelques dernières semaines, l'attention s'est concentrée sur les tentatives du Président Yala de former un nouveau gouvernement de coalition, à la suite des demandes de plus en plus nombreuses tendant à remplacer le Premier Ministre, M. N'Chama. Sur toile de fond de mécontentement ethnique et religieux prêt à éclater, les autorités ont révélé le 18 février 2001 qu'elles avaient fait échec à un autre complot visant à assassiner le Président Yala.

9. Malgré l'inquiétant climat de tension, la Guinée-Bissau poursuit ses efforts pour consolider le fragile processus de démocratisation. L'Assemblée nationale, qui a repris sa session annuelle le 28 février 2001, a centré ses travaux sur la révision de la Constitution afin de l'aligner sur les normes d'une société démocratique. Pour faciliter ces travaux, le BANUGBIS, sur la demande de l'Assemblée, a organisé un séminaire sur la révision de la Constitution qui s'est tenu du 12 au 15 février 2001. Ce séminaire, qui regroupait membres de l'Assemblée nationale, représentants de partis politiques, dirigeants de la société civile et spécialistes des questions constitutionnelles, a permis de tenir un dialogue sur les normes et principes des constitutions dans des systèmes multipartites, et de donner à ses 100 participants les connaissances et les conseils nécessaires sur les questions constitutionnelles.

10. Dans le cadre d'une autre initiative du BANUGBIS visant à promouvoir le processus de démocratisation, les participants ont assisté en janvier 2001 à un séminaire sur le renforcement du caractère multipartite de la démocratie en Guinée-Bissau, mettant en lumière les principes et pratiques d'une société démocratique. À la fin du séminaire, le BANUGBIS a fait don de systèmes informatiques à chacun des 17 partis politiques qui y avaient assisté. Le financement du séminaire et du matériel a été assuré par le Gouvernement néerlandais. Un séminaire interactif, organisé par le BANUGBIS du 5 au 7 mars et financé par le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, visait à sensibiliser encore plus les médias bissau-guinéens au rôle important qui leur revient dans la consolidation d'une culture démocratique.

11. Les autorités ont accéléré les préparatifs des élections municipales qui doivent se tenir en juin 2001. L'Assemblée nationale rédige actuellement la législation nécessaire, tandis que la Commission électorale nationale revoit la délimitation des circonscriptions électorales dans les provinces. En raison de sa difficile situation financière, le Gouvernement prévoit de chercher une assistance auprès de donateurs pour financer ces élections. Sur sa demande, l'ONU a fourni les services d'un expert électoral.

### **III. Questions militaires et problèmes de sécurité**

12. La situation le long de la frontière de la Guinée-Bissau avec le Sénégal est devenue encore plus tendue car les combattants du MFDC ont intensifié les opérations armées qu'ils mènent dans le cadre de leur rébellion dans la province sénégalaise de Casamance. L'infiltration du Mouvement en territoire de Guinée-Bissau a souvent débouché sur des accrochages armés avec les forces de ce pays, ce qui fait de plus en plus craindre que les provocations des rebelles n'entraînent la Guinée-Bissau dans le conflit complexe de la Casamance. En outre, les responsables de la sécurité à Bissau ont récemment accusé le MFDC d'avoir participé au complot visant à assassiner le Président Yala, complot qui avait échoué, et, au moins dans un cas, il y a eu échange de coups de feu entre ce que l'on pense être des rebelles du MFDC et des agents de la sécurité à Bissau.

13. La situation est encore compliquée par la présence dans la zone frontalière de quelque 3 460 réfugiés de Casamance, car on craint qu'il n'y ait éventuellement des rapports entre certains d'entre eux et les combattants du MFDC. Quelques-uns de ces réfugiés se sont réinstallés de leur plein gré à Ziguinchor, la capitale de la province de Casamance, et le Gouvernement bissau-guinéen et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) étudient actuellement d'autres options pour réinstaller les autres.

14. Quant au programme de déminage du Gouvernement, une organisation non gouvernementale, l'HUMAID, a poursuivi les opérations de déminage, facilitées par le BANUGBIS et financées par les Gouvernements allemand, américain, australien, britannique et français, ainsi que par le Programme des Nations

Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Récemment, après le déminage du district de Bra à Bissau, les mines enlevées de ce secteur ont été détonnées lors d'une cérémonie publique. L'HUMAID, travaillant en collaboration avec le Gouvernement, la société civile et des volontaires, a aussi donné à des Bissau-Guinéens une formation au déminage, et poursuit sa campagne de sensibilisation de la population civile au danger des mines.

15. Pour ce qui est du programme de démobilisation et de réinsertion, la Banque mondiale continue d'apporter une assistance technique et financière au Gouvernement dans le cadre de son programme de crédit de redressement économique. Plusieurs activités préparatoires ont notablement avancé. Le recensement des ex-combattants et des forces paramilitaires a été mené à bien. Toutefois, le projet pilote de démobilisation envisagé pour janvier 2001 a été reporté en raison du retard mis à finir de compiler les données de recensement des forces armées actives. Les autorités militaires attribuent ce retard à l'instabilité politique et à la situation sécuritaire incertaine dans le nord-ouest du pays, où le MFDC est actif. Entre-temps, le 19 janvier 2001, 548 des 948 participants au programme de démobilisation volontaire, facilité par le BANUGBIS et financé par la France et les Pays-Bas, ont été démobilisés officiellement lors d'une cérémonie publique. En attendant que le projet pilote, qui est maintenant prévu pour mai 2001, ne démarre, ces soldats démobilisés continueront de recevoir des rations alimentaires fournies par le Programme alimentaire mondial.

16. Pendant ce temps, les experts mettent la dernière main aux dispositions et modalités d'un programme de désarmement des civils établi par le BANUGBIS et d'autres organismes des Nations Unies représentés sur le terrain. On a trouvé des donateurs pour financer ce projet.

#### **IV. Aspects économiques et sociaux**

17. L'économie de la Guinée-Bissau se trouve en très mauvaise posture. La principale banque du pays est au bord de la faillite, l'industrie de la pêche est dominée par la pêche illégale, et les denrées alimentaires de base restent hors de la portée de la famille moyenne. Pour empirer encore les choses, on prévoit que cette année, la récolte de noix de cachou – principale source des recettes publiques – sera de 50 % inférieure à celle

de l'an dernier, ce qui réduit encore les recettes du Gouvernement et sa capacité de verser les salaires et d'assurer le service de la dette extérieure.

18. Le Gouvernement continuant de ne pas pouvoir répondre aux besoins sociaux les plus fondamentaux de la population, le mécontentement social reste élevé et le niveau de chômage et de sous-emploi atteint des proportions inquiétantes. De ce fait, la pauvreté restant généralisée, il y a eu constamment des troubles sur le marché du travail, notamment des grèves provoquées par le fait que les salaires et prestations n'ont pas été versés depuis la période d'avant le conflit. Au cours d'un incident récent, la police a tiré sur trois personnes au cours d'une manifestation d'étudiants, lorsque les participants ont commencé à endommager des bâtiments et à détruire des biens publics.

19. Conscients de l'extrême urgence des problèmes auxquels se heurte la Guinée-Bissau, le 15 décembre 2000 le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont convenu d'appuyer un ensemble global de mesures de réduction de la dette du pays au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. L'allègement de la dette de la Guinée-Bissau représente au total environ 790 millions de dollars des États-Unis en allègement du service de la dette, ce qui équivaut à 85 % de la valeur nette de la dette actuelle du pays.

20. Une mission de la Banque mondiale s'est rendue en Guinée-Bissau du 26 janvier au 9 février 2001 pour évaluer l'application du programme de crédit de redressement économique. La mission a aussi évalué les progrès des travaux préparatoires relatifs au document définissant des stratégies de lutte contre la pauvreté, et examiné avec les autorités bissau-guinéennes l'application de mesures pratiques.

#### **V. Droits de l'homme**

21. Étant donné la situation politique et sécuritaire extrêmement instable du pays après la tentative de coup d'État de novembre, la politique gouvernementale de promotion du respect des droits de l'homme s'est heurtée à des difficultés. Après une période initiale tendue, le Gouvernement a finalement relâché les dirigeants de l'opposition et leurs partisans qui avaient été arrêtés pour complicité présumée dans la tentative. En attendant de passer en jugement, ils voient leurs mouvements limités à Bissau.

22. Le Gouvernement continue de souffrir d'une pénurie grave de ressources et d'installations pour assurer tant la sécurité que des conditions de détention appropriées aux 150 officiers qui se trouvent toujours détenus, ainsi qu'à environ 108 rebelles du MFDC capturés en novembre dernier pour avoir appuyé le général Mane. En outre, 11 personnes ont été récemment arrêtées pour implication dans le complot présumé de février visant à assassiner le Président. Sept d'entre elles sont en outre accusées de collaboration avec les rebelles du MFDC. Des représentants d'organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et de la société civile ont régulièrement rendu visite aux détenus et demandé l'amélioration de leurs conditions de détention. En collaboration avec l'Équipe de pays des Nations Unies, le BANUGBIS a redoublé d'efforts pour améliorer les conditions de détention en assurant aux détenus des soins médicaux de base, prodigués par le médecin de l'ONU, et en leur fournissant l'accès à l'eau, des moustiquaires traitées et des produits médicaux.

23. Malgré le climat d'instabilité, le Gouvernement a ratifié plusieurs instruments relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. À l'appui des réformes judiciaires, le Ministre de la justice, accompagné de mon Représentant, a entrepris une tournée des établissements judiciaires dans tout le pays. Là où faire se pouvait, le BANUGBIS a fourni des systèmes informatiques pour améliorer la capacité fonctionnelle du système judiciaire.

## VI. Observations

24. Gérer les problèmes urgents qui se posent au sortir de la crise et établir les fondations d'un gouvernement stable et capable de fonctionner sont parmi les principales tâches auxquelles doit s'atteler la Guinée-Bissau.

25. L'implication croissante de la Guinée-Bissau dans la lutte entre les factions du MFDC et la présence de réfugiés de Casamance le long de la frontière avec le Sénégal sont préoccupantes. À cet égard, je souhaite encourager les dirigeants bissau-guinéens et sénégalais à poursuivre leurs efforts bilatéraux pour normaliser la situation le long de leur frontière commune.

26. J'exhorte toutes les parties en Guinée-Bissau à engager un dialogue constructif pour désamorcer les

tensions politiques intérieures actuelles. Si la situation reste instable, cela non seulement aggraverait les souffrances de la population, mais risquerait en outre de réduire la confiance des donateurs dans la capacité du Gouvernement de gérer comme il convient la transition après le conflit.

27. Il est manifeste que la pauvreté des ressources du pays et la faiblesse de l'infrastructure sont les principales causes de la montée des tensions sociales. Étant donné les événements de novembre et les tensions qu'ils ont créées, les préparatifs de la Table ronde du PNUD ont dû être retardés. Je renouvelle donc mon appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance d'urgence à la Guinée-Bissau sans attendre la tenue de cette table ronde, de façon à permettre au Gouvernement de s'acquitter de ses obligations à court terme les plus pressantes.

28. À cet égard, je félicite la Banque mondiale et le FMI de la souplesse dont ils ont fait preuve dans l'apport d'une assistance au relèvement de la Guinée-Bissau. J'espère qu'ils continueront sur cette voie.

29. Je suis reconnaissant aux États Membres qui ont contribué, par le biais du Fonds d'affectation spéciale du BANUGBIS ou par d'autres moyens, à la mise en oeuvre des projets décrits dans le présent rapport. Leur assistance constante revêt une importance critique dans cette difficile période de transition.

30. Je tiens également à remercier mon Représentant, Samuel Nana-Sinkam, le personnel du BANUGBIS et l'Équipe de pays des Nations Unies tout entière de leur dévouement et de leurs louables contributions à la cause de la paix en Guinée-Bissau.